

La stratégie de l'ITI Seine-Amont

La stratégie de la Seine-Amont dans le cadre de l'ITI (« Investissement Territorial Intégré ») 2014-2020.

Une stratégie bâtie sur les grands enjeux de développement pour porter des projets territoriaux sur les communes de Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Valenton et Vitry-sur-Seine.

La construction d'une stratégie de développement territorial a d'abord nécessité la réalisation d'un vaste diagnostic à l'échelle du territoire de la Seine-Amont. Cette démarche initialement engagée par la Communauté d'agglomération Seine-Amont et les villes qu'elle regroupe, est aujourd'hui intégrée dans l'[Etablissement Territorial Grand Orly Seine Bièvre](#).

Ce diagnostic a confirmé l'importance du passé industriel de la Seine-Amont et la forte dimension populaire qui lui est associée. Les enjeux fonciers et le développement résidentiel autour de Paris sont néanmoins une menace pour le maintien des activités productives et des populations les plus modestes. Les projets développés sur le territoire doivent permettre de maintenir cet ancrage populaire, notamment à travers un nouvel essor des activités économiques. Le développement économique est appréhendé comme une composante essentielle de la stratégie du territoire s'appuyant sur les atouts et acteurs en présence. Le dynamisme généré doit également pouvoir bénéficier en premier lieu aux habitants du territoire, dont une forte proportion est frappée de difficultés d'accès à l'emploi.

Un territoire productif, innovant et durable

La principale ambition des projets menés dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré est de faire de la Seine-Amont un territoire productif, innovant et durable, qui bénéficie à ceux qui y résident et y entreprennent. Pour répondre à cette ambition, trois grands axes stratégiques structurent le projet intégré :

- **un aménagement durable** et un habitat pour tous ;
- **le maintien du tissu productif**, le soutien à l'entrepreneuriat, à l'innovation et à la diversification économique ;
- **l'accès à l'emploi** et à la connaissance pour tous.

Cette stratégie a été déclinée sur les différents axes de l'appel à projet « Interract'if 2014-2020 » et constitue la matrice de la vingtaine de projets aujourd'hui portés par l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, les communes d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi et Valenton et les filières économiques et les associations du territoire (Matériaupôle Paris Seine-Amont, Campus urbain Seine-Amont, Silver Innov' plateforme Charles Foix Seine Amont, Cluster Eau Milieux Sols).

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE
INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ
Seine•amont

G R A N D
O R L Y
S E I N E
B I È V R E

île de France

l'Europe
s'engage
en Ile-de-France



L'ITI Seine-Amont est cofinancé par les fonds européens structurels et d'investissement.



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman

BP748

94 398 Orly aéroport

Cedex

☎ 01 78 18 22 22